

Book Reviews/Comptes rendus

Renée Joyal. *Les enfants, la société et l'État au Québec, 1608-1989. Jalons.* Montréal: Cahiers du Québec, HMH, 1999. 325 p.

Renée Joyal (dir.). *L'évolution de la protection de l'enfance au Québec. Des origines à nos jours. Entre surveillance et protection.* Montréal: Presses de l'Université du Québec, 2000. 227 p.

Dans le premier ouvrage, Renée Joyal énumère et explique brièvement toutes les lois relatives aux enfants adoptées au Québec depuis la Nouvelle-France jusqu'en 1989, date de «Convention internationale des enfants» à laquelle le Québec a adhéré. Elle nous présente un ensemble d'informations juridiques, sociologiques et historiques sur ce vaste ensemble de lois. De plus, chaque loi est suivie de la liste des modifications ultérieures qui ont été appliquées. La somme des informations contenues dans l'ouvrage est donc considérable et peut constituer un utile instrument de travail. En effet, les domaines suivants sont couverts: situation légale des enfants, lois scolaires, lois concernant le travail des enfants, lois créant les institutions destinées aux enfants, lois concernant la protection de l'enfance, lois concernant la santé des enfants. Des photographies illustrent les chapitres ainsi que des encadrés formés de textes d'opinions, de documents d'époque ou de longues citations tirées d'ouvrages spécialisés. C'est une formule intéressante qui ajoute de l'intérêt à l'ouvrage. Ceci dit, on doit procéder à quelques remarques critiques.

Tout d'abord, l'ouvrage n'offre pas les informations théoriques et conceptuelles pertinentes, susceptibles de nous aider à comprendre le contexte global de l'évolution législative présentée. On ne fait pas de distinction entre les âges des enfants de sorte qu'on trouve autant des lois relatives aux grands adolescent-e-s qu'aux tout petit-e-s. Par ailleurs, si l'auteure démontre habituellement une bonne connaissance des études spécialisées sur cet objet d'études, on note, dans sa bibliographie, quelques oublis notables et la présence d'ouvrages complètement dépassés.

La périodisation fait aussi problème. Le point de départ, 1608, ne fait pas de sens: c'est la date d'une expédition commerciale. Il vaudrait mieux utiliser une date à caractère législatif: 1663, par exemple, qui établit les structures administratives, politiques et

judiciaires de la Nouvelle-France. Les balises de chaque période ne sont nulle part justifiées. De plus, on observe une différence notable entre la structure du premier chapitre et celle des chapitres suivants. Cette différence semble un choix éditorial. Le premier chapitre, qui couvre une très longue période, «1608-1868. Un immobilisme relatif», propose des informations historiques globales à travers trois sous-périodes: «la Nouvelle France», «Les débuts du régime britannique» et «Après 1830». L'auteure aborde dans ce chapitre la question du statut des enfants, légitimes ou illégitimes, les rares institutions scolaires et les œuvres charitables destinées spécifiquement aux enfants. Le plan du chapitre est linéaire et nullement explicatif. À partir du second chapitre, l'auteure adopte un point de vue chronologique un peu mécanique, et chaque «loi» est brièvement présentée à la suite d'une courte section contextuelle. De toute évidence, la multiplicité des domaines à couvrir présentait un défi de taille: aussi l'auteure a-t-elle choisi d'énumérer les lois plutôt que de les insérer dans un récit explicatif. Les éléments de synthèse ne figurent que dans la brève introduction. On note aussi une tentative en ce sens dans les titres des différents chapitres: «1869-1920: Des interventions à la pièce»; «1921-1943: Premiers efforts de structuration»; «1944-1970: Entre traditionalisme et réformisme»; «1971-1989: Droits des enfants et déclin de l'État». Mais les concepts utilisés dans les titres ne sont nulle part explicités, notamment le «déclin de l'État» diagnostiqué dans le titre de la dernière période abordée. Cela diminue, à mon sens, la portée de l'ouvrage car le lecteur peut difficilement comprendre la litanie de lois qui figurent dans chaque chapitre. Enfin, il est difficile de savoir si la perspective globale est administrative ou éducative. On passe continuellement de l'une à l'autre sans que rien ne soit clairement précisé.

On note aussi des omissions. Dans le dernier chapitre, à la section où elle aborde la confidentialité des dossiers médicaux, l'auteure n'aborde pas la difficile et importante question de l'avortement pour les adolescentes. Pourtant une section particulière aurait dû être consacrée à cette situation devenue un important problème social.

Cet ouvrage vise un très large public: «toutes les personnes qui s'intéressent aux enfants» ainsi que les «étudiants et chercheurs qui veulent explorer ou approfondir l'un ou l'autre aspect de ce sujet inépuisable» (p. 4). L'ouvrage se lit facilement et on note un effort certain de lisibilité et de clarté. Mais les notes infrapaginales étant peu nombreuses, la portée scientifique du livre s'en trouve limitée. De fait, il s'agit plutôt d'un ouvrage de vulgarisation intelligente.

Par ailleurs, la recherche couvre un champ très vaste et certains éléments auraient pu être retirés, notamment plusieurs références à des fondations éducatives qui ne sont pas strictement des lois, mais plutôt des initiatives privées. Mentionnons, entre autres, les fondations des premières écoles ménagères, la création du premier collège pour filles, les classifications des écoles publiques. L'auteure aurait dû souligner, au moins, que ces «fondations» ne relèvent pas de l'autorité éducative officielle, ce qui traduit l'absence de volonté publique de développer l'instruction des filles.

Trouve-t-on dans ce long survol une période plus «heureuse» pour la situation des enfants? Le contexte actuel est-il en «recul» ou en «progrès» par rapport aux périodes précédentes? Existe-t-il des critères pour évaluer chacune des lois? Ces questions difficiles ne sont certes pas résolues. On trouve toutefois dans l'introduction du dernier chapitre une référence à l'«effondrement des valeurs» (p. 241). Il s'agit là d'un jugement moral qui convient mal à ce type d'ouvrage descriptif. Il faudrait plutôt parler de transformation des valeurs. Ainsi se trouve illustrée la difficulté d'aborder ces questions sans faire intervenir des jugements qualitatifs. L'auteure, qui utilise beaucoup le point d'exclamation, a sans doute eu du mal à se situer dans une position neutre. Comme plusieurs d'entre nous, elle attend encore un ensemble de législations qui contribueront vraiment à améliorer le sort des enfants.

Une dernière remarque : on comprend mal pourquoi l'auteure a glissé une section sur les «orphelins de Duplessis» (p. 210-214). Est-ce parce que cette question se retrouve dans les médias depuis quelques années? Quoi qu'il en soit, cela dérange l'ordonnance de l'ouvrage, car il ne s'agit pas d'une loi proprement dite. Cette section aurait dû constituer un encadré ou être placée en annexe.

En définitive, un ouvrage tel celui-ci s'avère utile en raison des longues recherches qu'il permet d'éviter. Mais il faudra conserver à l'esprit que cette consultation devra être complétée par des lectures plus substantielles.

Justement, l'auteure a publié l'année suivante un second ouvrage qui réunit des articles sur les mêmes questions. On trouvera: «L'enfant sans famille» d'André Morel qui porte sur l'Ancien Régime; «L'acte concernant les écoles d'industries (1869)» de Renée Joyal; «Protéger pour prévenir la délinquance», sur la mise en application de la Loi sur les jeunes délinquants de 1908 à Montréal, de Jean Trépanier; «L'adoption, l'Église et l'État» de Dominique Goubau et Claire O,Neil, qui expose les origines tumultueuses de l'institution légale de l'adoption; «La loi québécoise de protection de l'enfance de 1944», de Renée Joyal et

Colette Chatillon, où les auteurs exposent les idées respectives des partisans et des adversaires de l'institutionnalisation des enfants; «Les lois de protection de la jeunesse de 1950-1951», de Renée Joyal où sont présentées les modalités du paternalisme des institutions québécoises; et enfin «La loi sur la protection de la jeunesse de 1977», de Renée Joyal et Mario Provost, loi qui témoigne des principes généreux (respects des droits des jeunes, reconnaissance de leurs responsabilités aussi bien que de leurs besoins particuliers, objectifs de rééducation et de réinsertion sociale) qui caractérisent désormais la législation québécoise. Dans chacun de ces textes, on examine l'origine, les enjeux et la portée de chacune des questions examinées. Solidement documentés, tous ces articles permettent de dégager les grandes lignes d'évolution de la protection de l'enfance au Québec. Dans chacun des dossiers, on constate que l'opposition entre l'Église et l'État s'est longtemps faite sur le dos des enfants qu'on prétendait protéger. Cet ouvrage devient donc l'indispensable complément du premier. Renée Joyal se présente comme une chaude partisane de la «protection éclairée» et jette un regard critique sur les pratiques plus répressives apparues dans l'Amérique anglo-saxonne à la fin du XXe siècle.

Micheline Dumont
Université de Sherbrooke

Neil Sutherland. *Children in English-Canadian Society: Framing the Twentieth-Century Consensus.* Waterloo: Wilfred Laurier University Press, 2000. Pp. 355.

In 1976 Neil Sutherland published *Children in English-Canadian Society: Framing the Twentieth-Century Consensus*. The work became a classic in Canadian childhood history. He published *When Grandma and Grandpa Were Kids* in 1970, co-compiled *History of Canadian Childhood and Youth: A Bibliography*, co-edited *Children, Teachers and Schools in the History of British Columbia* in 1995, and wrote *Growing Up: Childhood in English Canada from the Great War to the Age of Television* in 1997. Sutherland also wrote numerous journal articles and presented his research at many conferences and congresses. Sutherland, now professor emeritus of the University of British Columbia, has